

E 2300 Berlin, Archiv-Nr. 38

*Le Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant,
au Chef de la Division des Affaires étrangères
du Département politique, P. Bonna*

L

Paris, 15 février 1937

En date du 9 février, vous avez bien voulu me faire part des réflexions¹ que vous ont suggérées ma dépêche du 3 du même mois² sur l'accueil fait au discours du Führer³, ainsi que les rapports – joints à votre lettre – que mes collègues de Berlin⁴ et de Londres⁵ vous ont adressés à ce sujet.

J'ai l'honneur d'accuser réception et de vous remercier de l'envoi de ces documents, dont j'ai pris connaissance avec un vif intérêt.

Je suis persuadé que la communication – en marge de votre bulletin hebdomadaire, qui conserve toute son utilité – de certains rapports politiques accompagnés de commentaires rédigés par vos Services, est également accueillie avec faveur par mes collègues.

Sans vouloir greffer sur vos observations de nouvelles réflexions, je vous avouerai que l'absence de toute allusion à la Suisse dans le discours du Führer ne m'a nullement étonné. Bien au contraire, j'aurais été désagréablement surpris que le Chancelier mît notre pays sur le même pied que la Hollande et la Belgique, qui n'ont, ni l'une ni l'autre, de statuts de neutralité. Ainsi que vous le soulignez judicieusement, l'on aurait pu souhaiter que le Führer reconnût explicitement à cette occasion les obligations assumées par la Prusse par l'Acte du 20 novembre 1815. Mais les commentaires de la Légation d'Allemagne vous donnent toute satisfaction à ce sujet.

En revanche, une déclaration dans le genre de celle que certains attendaient du Chancelier me paraîtrait fort souhaitable de la part de Londres, où, au cours de ces derniers mois, les hommes d'Etat qui ont parlé des engagements de la Grande-Bretagne sur le Continent se sont toujours soigneusement abstenus de nommer la Suisse. Une allusion occasionnelle à l'Acte de 1815 serait sans doute plus désirable encore qu'à Berlin, dans cette Angleterre où l'opinion publique – on l'a vu dans la guerre d'Ethiopie – exerce une influence exceptionnelle sur le cours de la politique extérieure.

1. *Document non retrouvé.*

2. *Cf. E 2300 Paris, Archiv-Nr. 90.*

3. *Du 30 janvier 1937.*

4. *Sans doute RP N° 7 du 1^{er} février 1937, in: E 2300 Berlin, Archiv-Nr. 38.*

5. *Sans doute les rapports N° 5, du 5 février 1937, et 6, du 6 février 1937, in: E 2300 London, Archiv-Nr. 37.*